



Avis de publicité pour l'occupation du domaine public

En application de l'article L2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, la commune de Saclas vous informe du lancement d'une procédure de publicité pour l'occupation du domaine public.

Objet de la consultation

La collectivité a reçu des manifestations d'intérêt spontanées pour l'occupation de son domaine public concernant les projets suivants :

- **Installation de kiosques comportant des machines à laver automatiques et sèche-linge ;**
- **Installation de lockers automatiques de type Mondial Relay pour la distribution de colis.**

Dans le cadre de cette démarche, la collectivité souhaite s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente pour l'occupation du domaine public aux fins de l'installation d'équipements similaires.

Localisation

Les installations envisagées se situeront aux adresses suivantes :

- Pour le kiosque : Espace Legarrec, 6 avenue Jean Jaurès, 91690 Saclas
- Pour les lockers : Espace Legarrec, 6 avenue Jean Jaurès, 91690 Saclas



Durée de l'occupation

Le titre d'occupation temporaire sera attribué pour une durée de cinq (5) ans, non renouvelable.

Conditions générales d'occupation

Les conditions d'occupation seront précisées dans la convention d'occupation temporaire du domaine public qui sera conclue entre les deux parties.

Critères de sélection

Dans le cas où des manifestations d'intérêt concurrentes se révéleraient, la collectivité sélectionnera l'opérateur en fonction des critères suivants :

- Qualité du projet d'occupation du domaine public ;
- Respect des normes environnementales et de sécurité ;
- Impact visuel et esthétique ;
- Capacité financière et technique du porteur de projet ;
- Coûts éventuellement supportés par la collectivité.

Dépôt des manifestations d'intérêt

Les opérateurs économiques intéressés par l'occupation du domaine public pour l'installation d'équipements similaires sont invités à manifester leur intérêt.

Les dossiers de candidatures devront comprendre :

- Une présentation détaillée du projet ;
- Les références du candidat en matière d'occupation et d'exploitation d'équipements similaires ;
- Les justificatifs de capacité technique et financière ;
- Toute autre information jugée pertinente par le candidat.

Date limite de dépôt

Les manifestations d'intérêt devront être adressées avant le 3 octobre 2024 à 12h, par voie électronique à l'adresse suivante : gilles.bayart@mairie-saclas.fr